

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice	18
Présents	13
Votants	16

L'an deux mille vingt-trois, le 22 novembre

Le conseil municipal de la commune de Choisy, dûment convoqué le 16 novembre, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Yves GUILLOTTE, Maire.

23/51

Présents : Yves GUILLOTTE, Christiane MICHEL, Christian BOCQUET, Norbert CHIODINI, Gilbert LIENARD, Jacqueline PECORARO, Jean BARDET, Brigitte BARRET, Michel SOCQUET-CLERC, Olivier COUET, Isabelle JOYE, Guy PHILIPPE, Valérie STEFANUTTI

Pouvoirs : Marlène CHAFFARD à Jacqueline PECORARO, Aurore MOSSIERE à Brigitte BARRET, Sylvie AUROY à Jean BARDET

Absents : Stéphane GREVE, Jacqueline CECCON,

Secrétaire de séance : Christiane MICHEL
L

Objet :**Convention de réservation pour la gestion en flux des logements sociaux**

Yves GUILLOTTE, maire, propose de signer une convention avec La Société Anonyme d'habitations à Loyer Modéré « LE MONT-BLANC » afin de définir les modalités de gestion et de suivi des réservations de la Commune selon les nouvelles règles instaurées par le passage à la gestion en flux des réservations, en tenant compte des grands principes inscrits dans le cadre départemental inter-partenaires.

Monsieur le Maire rappelle que la SA MONT BLANC gère 13 logements sur la commune dont 4 étant du contingentement de la commune. Ce contingentement ayant été converti en flux, il donne lieu à un taux de représentativité de la commune de 31 %.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, **à l'unanimité,**

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention de réservation pour la gestion en flux des logements sociaux avec la SA d'Habitations à Loyer Modéré « LE MONT BLANC » annexée à la présente délibération,

Le secrétaire de séance
Christiane MICHEL



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Yves GUILLOTTE



Délibération devenue exécutoire compte tenu de
la télétransmission en Préfecture le
et de la publication le
Le Maire,